



---

72<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies  
3<sup>e</sup> Commission

Point 73 de l'ordre du jour

**Dialogue interactif avec l'Expert indépendant sur la  
protection contre la violence et la discrimination fondées  
sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre**

New York, le 27 octobre 2017

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

La Suisse remercie Mr. Vitit Muntarbhorn pour son rapport et la présentation de la vision de son mandat en six points, qui nous l'espérons sera poursuivie par son successeur. (Nous avons appris avec regret la démission de l'Expert indépendant.)

Mon pays soutient et salue le dialogue constructif mené par l'Expert indépendant pour lutter contre la violence et les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre et partage l'avis que le respect des droits de l'homme implique la protection de tous et toutes.

A cet égard, la Suisse regrette que l'orientation sexuelle et l'identité de genre et son expression servent encore de mobile à la détention arbitraire, à la violence physique et/ou psychologique, ou à la mise en

place de mesures discriminatoires, souvent aggravées par l'incitation à la haine.

Elle remercie ainsi, l'Expert indépendant d'avoir rappelé l'importance d'accorder une attention particulière à la dépénalisation des relations homosexuelles et des comportements liés à l'identité de genre et à son expression ainsi qu'à l'adoption de mesures efficaces de lutte contre toutes les formes de discrimination.

Monsieur l'Expert indépendant,

Vous soulignez dans votre rapport le rôle grandissant des médias sociaux comme plateforme des discours haineux et incitants à la violence et précisez qu'une des conditions de base à développer pour lutter contre les discriminations est l'empathie : **Comment peut-on développer dans ce contexte, un environnement propice visant à accroître cette condition de base qu'est l'empathie? Au-delà de l'empathie, quelles autres pistes concrètes recommanderiez-vous comme étant prioritaires dans les efforts contre la discrimination ?**

Vous mentionnez, par ailleurs, que l'engagement pour lutter contre la violence et la discrimination et la volonté de ne laisser personne de côté sont universels et inéluctables. **Dans cet esprit, de quelle manière concrète la mise en œuvre de l'Agenda 2030 contribue-t-elle à l'avancée de votre mandat et quel soutien la communauté internationale peut-elle vous apporter à cet égard ?**

Je vous remercie.